

PREFECTURE DE LA SARTHE

Direction des Relations avec

les Collectivités Locales

Bureau de L'Urbanisme et de l'Aménagement Foncier

ARRETE N° 04-4259

DU 16 septembre 2004

OBJET : Constitution de la Commission locale de l'eau du S.A.G.E. « SARTHE AMONT »
Arrêté modificatif.

LE PREFET DE LA SARTHE,

Vu le code de l'environnement, livre II, titre 1^{er}, articles L 212-3 et suivants, relatifs aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ;

Vu le décret n° 92.1 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi n° 92.3 du 3 janvier 1992 ;

Vu l'avis favorable en date du 4 juillet 1996 du comité de Bassin, ensemble l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Centre, Préfet du Loiret, portant adoption du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne ;

Vu l'arrêté des Préfets de l'Orne, de la Sarthe et de la Mayenne en date du 28 février 2002 fixant le périmètre d'élaboration du SAGE « SARTHE AMONT » ;

Vu les propositions des Conseils Régionaux de Basse-Normandie et des Pays de la Loire, des Conseils Généraux de la Sarthe, de l'Orne et de la Mayenne ;

Vu les propositions des différentes associations, chambres consulaires, groupements concernés ;

Vu l'arrêté N°03-0515 du 24 janvier 2003 portant composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée d'élaborer de réviser et d'assurer le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sarthe Amont,

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Sarthe ;

A R R E T E N T

ARTICLE 1^{er} : -La commission locale de l'eau créée par arrêté du 24 janvier 2003 pour assurer l'élaboration, la révision et le suivi du SAGE « SARTHE AMONT » est modifiée.

ARTICLE 2 :-La composition de cette commission est désormais arrêtée comme suit :

(Les changements apparaissent en caractère gras).

I - COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (30 membres)

1) Représentants des Conseils Régionaux :

BASSE NORMANDIE

TITULAIRE

Madame Denise FRANCOIS
Membre de la Commission Permanente
du Conseil Régional de Basse Normandie

SUPPLEANT

Madame Sonia LAFAY
Membre de la Commission Permanente
du Conseil Régional de Basse-Normandie
Maire Adjointe de FLERS

PAYS DE LA LOIRE

TITULAIRE

Madame Sylvie ESLAN
Vice-Présidente du Conseil Régional

SUPPLEANT

Monsieur Jean HAVAS
Conseiller Régional

2) *Représentants des Conseils Généraux*

SARTHE

TITULAIRE

Madame Fabienne LABRETTE-MENAGER
Conseillère Générale du Canton de FRESNAY/SARTHE

SUPPLEANT

Monsieur Michel TERRAL
Conseiller Général du canton de BALLON

MAYENNE

TITULAIRE

Monsieur Daniel LENOIR
Conseiller Général du canton de VILLAINES
LA JUHEL

SUPPLEANT

Monsieur Roger GUEDON
Vice-Président du Conseil Général,
Conseiller Général du canton de BIERNE
Maire de ST DENIS D'ANJOU

ORNE

TITULAIRE

Monsieur JARRY
Conseiller Général du canton de BAZOCHES SUR HOENE
Maire de COUGEoust

SUPPLEANT

Monsieur CAILLAUD
Conseiller Général du canton
de MORTAGNE AU PERCHE

3) *Représentants des Maires :*

SARTHE

TITULAIRES

M. François ROBIN
Maire de BEAUMONT SUR SARTHE

Mme Simone PRUNIER
Maire d'OISSEAU LE PETIT

M. Jean-Louis FRESNEAU
Maire de LA GUIERCHE

Mme Micheline GENDRON
Maire de MARESCHE

Mme Véronique CANTIN
Maire de NEUVILLE SUR SARTHE

M. J.J. BOUCLE
Maire de VIVOIN

M. Jean-Claude LEBOSSÉ
Maire de SOUGE LE GANELON

SUPPLEANTS

M. Benoit BOUIX
Maire de PIACE

M. André TROTTET
Maire de LA FRESNAYE SUR CHEDOUET

M. Christophe ROUILLON
Maire de COULAINES

M. André BEURY
Maire de STE JAMME S/SARTHE

M. Philippe POUMAILLOUX
Maire de SAINT PAVACE

Mme Chantal BESLIN
Maire de VERNIE

M. Jean-Louis BRETON
Maire D'ASSE LE BOISNE

M. Henri-Jacques DE CAUMONT LA FORCE
Maire de ST AUBIN DE LOCQUENAY

M. Gérard BRAULT
Maire de ST LEONARD DES BOIS

M. Raymond STOUFF
Maire de SAINT MARS SOUS BALLON

M. Michel BOTTIER
maire de SILLE LE GUILLAUME

M. Fernand BARILLER
Maire de ST PAUL LE GAULTIER

Mme Nicole AGASSE
Maire de MAROLLES LES BRAULTS

MAYENNE

TITULAIRES

M. Christophe AGIN
Conseiller municipal de PRE EN PAIL

M. Christian GIROUX
Maire-adjoint de ST PIERRE DES NIDS

SUPPLEANTS

M. Michel CHENON
Maire de VILLAINES LA JUHEL

M. Pascal FOUQUET
Maire de ST PIERRE SUR ORTHE

ORNE

TITULAIRES

M. Gaston THIBAUT
Maire d'HAUTERIVE

M. Michel ALTAZIN
Maire de COURTOMER

M. Michel JULIEN
Maire de ST DENIS SUR SARTHON

M. Jean LAMY
Maire de BAZOCHES SUR HOËNE

SUPPLEANTS

M. Albert OLIVIER
maire de BARVILLE

M. Gérard CHARTRAIN
Maire-adjoint d'ORIGNY LE BUTIN

M. Georges FOURREAU
Maire-adjoint de ST DENIS SUR SARTHON

M. Jean GAUTIER
Maire de STE CERONNE LES MORTAGNE

4) Représentants des établissements publics de coopération intercommunale

SARTHE

TITULAIRES

M. BREUX
Vice président de la
Communauté Urbaine du Mans

Monsieur LE FOLL
Conseiller Municipal de la ville du MANS

M. André TROTTET
Conseiller Général
Maire de la Fresnaye s/chedouet
Vice-Président du Syndicat Mixte
Du Parc Naturel Régional
Normandie-maine

M. Bernard DUVAL
Membre du Syndicat Mixte
De la rivière Sarthe-Amont

M. Jean-Pierre CHAUVEAU
Membre du Syndicat Mixte
De l'Orne Saosnoise

SUPPLEANTS

M. BIENCOURT
Conseiller communautaire

Mme HEUZE
Conseillère municipale de la ville du MANS

Mme Sylvie ESLAN
Vice-Présidente du Conseil Régional
Membre du Syndicat Mixte
du Parc Naturel régional
Normandie-maine

M. Gérard BRAULT
Membre du Syndicat Mixte de
la rivière Sarthe-Amont

M. Raymond STOUFF
Membre du Syndicat Mixte de
l'orne saosnoise

ORNE

TITULAIRES

M. Pierre VIELLE
Conseiller Communautaire
Communauté Urbaine d'Alençon

M. Philippe DRILLON
Maire-adjoint de la ville D'ALENÇON

M. Jean-Claude BERTHELOT
Membre du Syndicat intercommunal
d'aménagement de la rivière « La Sarthe »

Mme Martine TROUILLET
Membre du Conseil de la Communauté
De communes du Pays Mélois

SUPPLEANTS

M. Gérard LEGOT
Conseiller Communautaire
Communauté Urbaine d'Alençon

Madame Marie-Paule PELTIER
Conseillère municipale de la ville D'ALENÇON

Mme Hélène GOURDEAU
Membre du Syndicat intercommunal
d'aménagement de la rivière La Sarthe

M. Samuel RIVERAIN
Membre du Conseil de la Communauté
de Communes du Pays Mélois

II - **COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, PROPRIETAIRES RIVERAINS, ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATIONS (15 membres)**

1) Représentants des Chambres de Commerce et d'industrie

LE MANS

TITULAIRE

M . Cyrille NAOARINE
Conseiller à l'environnement à
la CCI du Mans et de la Sarthe

SUPPLEANT

M. Marcel BOURILLON
Membre de la CCI du Mans et
de la Sarthe

ALENCON

TITULAIRE

M. Martial HOUTTEVILLE
Membre de la Chambre de Commerce
et d'Industrie d'Alençon

SUPPLEANTE

Mme Carole REMIGEREAU
Membre de la Chambre de Commerce
et d'Industrie d'Alençon

2) Représentants des Chambres d'Agriculture

SARTHE

TITULAIRE

M. Guy CHAUDEMANCHE
Membre de la Chambre d'Agriculture
de la Sarthe

SUPPLEANT

M. Bernard HIRON
Membre de la Chambre d'Agriculture
de la Sarthe

MAYENNE

TITULAIRE

M. Michel TURMEAU
Membre de la Chambre d'Agriculture
De la Mayenne

Mme Régine VOVARD
Membre de la Chambre d'Agriculture
de la Mayenne

ORNE

TITULAIRE

M. Hubert SAVARY DE BEAUREGARD
Membre de la Chambre d'Agriculture
de l'Orne

SUPPLEANTE

Mme Paulette DUBOUST
Membre de la Chambre d'Agriculture
de l'Orne

3) Représentants de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique

SARTHE

TITULAIRE

M. Jacques ROUSSEAU
Président de la Fédération pour
la pêche et la protection du milieu aquatique
de la Sarthe

SUPPLEANT

M. Guy DEVALLAN
Vice-Président de la fédération
pour la pêche et la protection du milieu
aquatique de la Sarthe

MAYENNE

TITULAIRE

M. Michel ANGOT
Membre de la fédération pour
la pêche et la protection du milieu aquatique
de la Mayenne

SUPPLEANT

M. Michel MAREAU
Membre de la fédération pour
la pêche et la protection du milieu aquatique
de la Mayenne

ORNE

TITULAIRE

M. Jean-Paul DORON
Président de la fédération pour
La pêche et la protection du milieu aquatique
de l'Orne

SUPPLEANT

M. Cyril NIVET
Membre de la fédération pour
la pêche et la protection du milieu aquatique
de l'Orne

4) Représentants des associations pour la protection de la nature

SARTHE

TITULAIRE

M. Jean-Christophe GAVALLET
Président de l'association
SARTHE NATURE ENVIRONNEMENT

SUPPLEANT

M. Jean HENAFF
Membre de l'association
SARTHE NATURE ENVIRONNEMENT

MAYENNE

TITULAIRE

M. Jean-Pierre SEINGIER

SUPPLEANT

M. Daniel GRIVOT

Membre de
MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT

Membre de
MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT

ORNE

TITULAIRE

M. Rémy GILLET
Membre de l'association
FAUNE ET FLORE de l'Orne

SUPPLEANT

M. Serge LE SUR
Président de l'Association
FAUNE ET FLORE de l'Orne

5) Représentants du comité départemental du tourisme

ORNE

TITULAIRE

M. Eugène-Loïc ERMESSENT
Conseiller Général de CARROUGES
Maire de CARROUGES
Administrateur du comité départemental du
Tourisme de l'Orne

SUPPLEANTE

M. Vincent GESLIN
Directeur du comité départemental
du tourisme de l'Orne

6) Représentants des associations de consommateurs

TITULAIRE

M. Francis DORLENCOURT
Membre de l'union fédérale des consommateurs 72
« QUE CHOISIR »

SUPPLEANT

M. Roland DELABRE
Membre de l'union fédérale des consommateurs 72
« QUE CHOISIR »

7) Représentants des associations de protection des inondés

TITULAIRE

M. Jean-Paul TETE
Membre de l'association de défense
Des Sinistrés et de la protection des quartiers
inondables (ADSPQI)

SUPPLEANTE

Mme Annie DOISNEAU
Membre de l'association de défense
des Sinistrés et de la protection des quartiers
inondables (ADSPQI)

8) Représentants du comité régional de canoë-kayak

TITULAIRE

M. Anthony LETELLIER
Membre du comité régional de canoë-kayak

SUPPLEANT

M. Jean-Claude PLET
Membre du comité régional de canoë-kayak

III - COLLEGES DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS (15 membres)

◆ Préfecture de la Région Centre – Bassin Loire Bretagne

◆ Monsieur le Préfet de la Région Centre, Préfet coordonnateur du Bassin Loire – Bretagne ou son représentant.

◆ Préfecture de la Sarthe

◆ Monsieur le Préfet de la Sarthe ou son représentant.

◆ Préfecture de la Mayenne

◆ Monsieur le Préfet de la Mayenne ou son représentant.

◆ Préfecture de l'Orne

- ◆ Monsieur le Préfet de l'Orne ou son représentant.
- ◆ Direction de l'Agence de l'eau Loire – Bretagne
 - ◆ Monsieur le Directeur de l'Agence de l'eau Loire – Bretagne ou son représentant.
- ◆ Direction régionale de l'Environnement de Basse Normandie
 - ◆ Monsieur le Directeur régional de l'environnement de Basse Normandie ou son représentant.
- ◆ Direction régionale de l'Environnement des Pays de la Loire
 - ◆ Monsieur le Directeur régional de l'Environnement des Pays de la Loire ou son représentant.
- ◆ Direction Départementale de l'Equipement
 - ◆ Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement de la Sarthe ou son représentant.
- ◆ Directions départementales de l'Agriculture et de la Forêt
 - ◆ Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Sarthe ou son représentant ;
 - ◆ Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Mayenne ou son représentant ;
 - ◆ Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de l'Orne ou son représentant.
- ◆ Directions départementales des Affaires Sanitaires et Sociales
 - ◆ Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Sarthe ou son représentant ;
 - ◆ Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Orne ou son représentant.
- ◆ Délégation du Conseil Supérieur de la Pêche
- ◆ Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Basse Normandie
 - ◆ Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Basse Normandie ou son représentant

ARTICLE 3 : - Les autres dispositions de l'arrêté n°03-0515 du 24 janvier 2003 sont inchangées.

ARTICLE 4 : - La liste modifiée des membres de la commission locale de l'eau sera publiée au recueil des actes administratifs des Préfectures de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne. Elle fera également l'objet, au titre des annonces légales, d'une insertion dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans chaque département.

ARTICLE 5 : - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Sarthe est chargé de l'exécution de cet arrêté qui sera notifié à chacun des membres de la commission et affiché dans les mairies concernées.

LE PREFET,

Signé : Stéphane BOUILLON